

Val de Marne

Creteil, le 16 Juillet 2015

*SOPHROKHEPRI
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE*

Nos Réf. :

N° de dossier : 005282631/ MUCR4

Entreprise concernée :

SOPHROKHEPRI

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre déclaration dans le cadre de la procédure de l'article R123-10 du Code de Commerce. Toutefois, nous avons le regret de vous informer qu'elle ne peut être traitée en l'état, et que nous sommes contraints de vous la retourner.

Conformément aux dispositions de l'article R123-8 du Code de Commerce, vous voudrez bien :

Si vous déclarez plusieurs formalités, assurez-vous qu'il n'y a pas plus de 30 jours d'écart entre elles. Sinon, constituez autant de dossiers que nécessaire.

Précisions complémentaires ou détermination de la formalité

Le délai de 45 jours est écoulé. Veuillez compléter votre dossier (voir feuille ci-jointe) afin que celui-ci soit transmis à l'URSAFF que décidera de l'octroi de l'aide.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.